

Inscriptions

Seules les inscriptions sont valables qui seront directement faites par moyen du système des membres:

[Système des membres](#)

Pour étrangers: Le permis de séjour doit impérativement être envoyé!

La participation est seulement possible si le secrétariat Swiss Ice Skating reçoit une copie de la dispense de la Fédération concernée de l'athlète resp. « Letter of intent » des parents, si l'athlète n'a jamais participé à des compétitions internationales.

Les patineuses et patineurs qui nous ont déjà fait parvenir une photo passeport électronique pour leur licence n'ont pas besoin d'envoyer une nouvelle photo. Par contre ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer par mail une photo électronique à l'adresse E-mail suivante:

info@swissiceskating.ch

Délai d'inscription

3 octobre 2019

Des Inscriptions après ce délai ne seront plus possibles

Finance d'inscription

CHF 350.-- / participant

à payer jusqu'au 14 janvier 2020

au compte Postfinance IBAN CH02 0900 0000 8400 5561 2 (CCP 84-5561-2) de Swiss Ice Skating.

Prière de payer les finances d'inscription seulement après publication des patineuses qualifiées!

Responsabilité

Swiss Ice Skating et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

Logement et entretien

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

Renseignements

Monsieur Frédéric Warpelin
Club des Patineurs Artistique Monthey
E-mail: frederic@valcuisines.ch

Les détails concernant le programme seront envoyés aux participants après le délai d'inscription.

SWISS ICE SKATING
Commission Figure

PRECISIONS:

- Pas d'inscriptions tardives
- Paiement tardif mène à l'exclusion
- La finance d'inscription ne sera pas remboursée